



COLLÈGE FRANCAIS ANNE DE KIEV ФРАНЦУЗЬКИЙ КОЛЕЖ ІМЕНІ АННИ КИЇВСЬКОЇ

Maternelle et élémentaire: 21, rue Tchapaïeva, вул. Чапаєва 21, +38 (044) 200 19 93

Secondaire: 5, rue Toulchinska, вул. Тульчинська 5, +38 (044) 468 30 60

direction-kiev@ecolefr.com.ua

secretariat-kiev@ecolefr.com.ua

www.adk.org.ua

Régulièrement, un feuillet pour vous informer sur la vie de l'école.

Постійна сторінка, яка інформуватиме Вас про життя школи

Vendredi 20 novembre 2009

П'ятниця 20 листопада 2009

N°17f

Dans vos Agendas На замітку

Reprise des enseignements:

25 novembre 8h15

Élections Conseil d'école/ Conseil d'établissement

30 novembre

30 novembre

Conseil d'école

7 décembre 17h

Conseil d'établissement

8 décembre

Assemblée générale de l'As- sociation de parents d'élèves

10 décembre

Fête de Noël 15 décembre

2009 (à confirmer)

Vacances de Noël

du vendredi 18 décembre après

l'école au lundi 12 janvier 8h15



Bonne rentrée à tous, enfin !

Après ces trois semaines de fermeture forcée, nous sommes très heureux de reprendre une activité « normale » et nous nous réjouissons d'accueillir **enfin** vos enfants mercredi matin.

Nous mettrons tout en œuvre pour compenser ces journées perdues en complétant le travail mis en place par correspondance par l'équipe pédagogique.

C'était une expérience inédite pour la plupart d'entre nous, merci à tous d'avoir joué le jeu de l'école à la maison. Félicitations aux enfants... et à leurs parents !

Et merci à toute l'équipe d'être restée aussi mobilisée.

Cette fermeture a bien sûr des conséquences sur notre calendrier: annulation de manifestations, report de l'Assemblée générale, de la mission d'inspection, du voyage scolaire à Odessa, des Conseils de classe, de la remise des bulletins scolaires.

Il faudra probablement également adapter le format de notre traditionnelle fête de Noël...

Mesures concernant la rentrée scolaire du 25 novembre

Des mesures de précaution strictes doivent être prises pour la santé des membres de la communauté scolaire. Ces mesures s'ajoutent aux pratiques quotidiennes d'hygiène élémentaire habituelles.

Il est demandé aux agents de nettoyer systématiquement, plusieurs fois par jour, les poignées de portes, les robinets, les interrupteurs et la rampe d'escalier. Une aération des locaux est effectuée à chaque récréation. Les jouets et autres objets pédagogiques sont nettoyés régulièrement en maternelle.

Une attention particulière sera apportée au lavage des mains après les récréations, avant les collations et le repas.. Nous avons installé à cet effet 23 distributeurs muraux de savon liquide. Un rappel des consignes d'hygiène (comment se moucher, éternuer, se laver les mains, ne pas porter ses mains à son visage, etc) sera effectué dans chaque classe.

En l'état actuel de la pandémie, il est absolument crucial de tout mettre en œuvre pour limiter la propagation de la maladie à l'intérieur de l'établissement. Il est donc demandé à chaque famille d'être très attentive à ne pas envoyer un enfant malade à l'école.

Dès la rentrée, une prise systématique de la température sera effectuée à l'entrée des élèves en classe. Un enfant fébrile (+37,5) ne sera pas admis à l'école. En cas d'absence, un certificat médical sera demandé au retour à l'école.

Les mêmes mesures s'appliquent évidemment au personnel de l'école.

Merci de votre compréhension

Jean-David Bresch

Chef d'établissement



Deux petites vidéos pédagogiques pour apprendre, ou réapprendre à se laver les mains

www.adk.org.ua rubrique « à la une »

et découvrir le virus de la grippe expliqué par l'équipe d'Astrapi.

<http://www.bayardkids.com/grippeA>



Si vous n'avez pas d'essuie-mains à usage unique





Merci M. l'Ambassadeur !

Samedi 17 octobre, Monsieur l'Ambassadeur nous a tous invités pour un moment convivial autour de café et de croissants.

Le soleil était au rendez-vous, la convivialité également !

Pendant que les plus jeunes sont allés s'amuser des facéties d'un duo de clowns, les plus grands ont pu tranquillement discuter et faire plus ample connaissance sous une tente dressée dans la cour de l'école.



Bravo à Emile Roux (5e) qui a vaillamment représenté les élèves du Collège Français Anne de Kiev lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Nous avions prévu d'y envoyer tous les élèves du Secondaire mais la grippe en a décidé autrement. Ce sera pour l'année prochaine !



Halloween

Les élèves de maternelle ont fêté Halloween avec l'aide experte de quelques mamans. Au programme : bricolages, cuisine, déguisements et histoires pour se faire peur !



Lviv

Les élèves de 6e et 5e sont partis en voyage scolaire à Lviv avec leurs professeurs Mme Leuta, MM Allain et Filipozzi. Ils ont été accueillis par l'école N°37 puis ont parcouru la ville et fait la première bataille de boules de neige de l'hiver!



Visite des correspondants de Kherson

Les 15 et 16 octobre, les élèves de CE2 ont eu le plaisir de recevoir leurs jeunes correspondants de Kherson, à qui ils étaient allés rendre visite au printemps dernier. De belles retrouvailles!

Les enfants sont sortis à l'Opéra assister au ballet *Giselle*. Le vendredi, les élèves de CE1 se sont joints à eux pour aller visiter l'écomusée de Pirogovo, sortie un peu gâchée par la pluie mais sauvée par un excellent repas ukrainien servi bien chaud dans un des restaurants du parc. Nous espérons que nos amis de Kherson garderont un excellent souvenir de Kiev.

Ci-contre, le comité d'accueil des petits kiéviens à la gare.

Message du Président de l'Association des parents d'élèves

Chers parents,

Nos enfants auront eu cette année des vacances de la Toussaint plus longues que prévues, mais studieuses grâce à la mobilisation des enseignants que je remercie.

Cette fermeture des écoles a également des conséquences pour l'APE :

- Notre Assemblée Générale, que nous pensions faire à la mi novembre, se déroulera le 10 décembre. Nous vous distribuerons les convocations après la reprise des cours.
- Plusieurs parents nous ont interrogés pour savoir si les frais de scolarité seraient dus pour cette période. Le règlement financier de l'école précise qu' "une absence momentanée, quelle que soit sa durée, n'ouvre droit à aucune réduction des frais de scolarité."

Pour expliquer cette disposition du règlement financier, il faut savoir que le loyer des bâtiments, les charges, et les salaires des enseignants sont payés durant cette période de fermeture, et cela représente près de 90 % des charges de l'établissement. Dans la mesure où les charges restent les mêmes, nous ne pouvons diminuer les recettes sans mettre en péril l'équilibre financier.

Merci donc à ceux qui ne l'ont pas encore fait de procéder au règlement des factures émises par le comptable fin octobre.

Enfin, nous avons mis à profit ces "longues vacances imprévues" pour réaliser d'autres travaux, notamment des travaux sur des canalisations pour la classe de CM1/CM2, et des achats complémentaires de mobilier.

A très bientôt
Cordialement,

Philippe Hédoux Président de l'APE

La semaine du goût en CP vert

Est-ce sucré, salé, amer ou acide ?

